

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 email <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE01</p> <p>Fondements de la Gestion</p> <p>Examen final</p> <p>Durée : 2 heures + 5 minutes de lecture des questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Lundi 12 janvier 2015</p>

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examen antérieur, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les dictionnaires électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple est autorisée.*
- *Toutes les réponses seront rédigées et justifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie (lisibilité, orthographe, grammaire).*
- *Vous séparerez distinctement les différentes questions.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Étude de cas : L'industrie agroalimentaire

Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Agroalimentaire : le belge Agrafresh plante ses salades à Arras », extrait, Olivier Ducuing, *Les Échos*, mercredi 24 septembre 2014
- Annexe 2 : « Bel profite d'un engouement exceptionnel aux États-Unis », Marie-Josée Cougard, *Les Échos*, vendredi 3 octobre 2014
- Annexe 3 : « Solina fait la course au jambon sans nitrate de sodium », Stanislas Du Guerny, *Les Échos*, lundi 13 octobre 2014
- Annexe 4 : Facture envoyée par la société PAKER à la société PÂTISSERIE MICHEL KREMER
- Annexe 5 : Facture envoyée par la société GRAND MOULIN DE BELLAN à la société PÂTISSERIE MICHEL KREMER
- Annexe 6 : Facture envoyée par la société STEF TRANSPORT à la société PÂTISSERIE MICHEL KREMER
- Annexe 7 : Facture envoyée par la société ARGRU à la société CORA HOUSSEN
- Annexe 8 : Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés
- Annexe 9 : Extrait de la balance des comptes d'actif de la société Expressions Aromatiques au 31/12/2013
- Annexe 10 : Tableau de passage des comptes de la balance au bilan actif – tableau DGFIP n° 2050
- Annexe 11 : Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013
Remarque : La colonne « Exercice N » correspond à l'exercice clos au 31/12/2013 et la colonne « Exercice (N-1) » à l'exercice clos au 31/12/2012
- Annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie : Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Expressions Aromatiques au 31/12/2013
- Annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie : Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013

Travail à faire : Toutes les questions sont indépendantes sauf les questions 13 et 14.

1. Quelles sont les causes de l'internationalisation du groupe belge Agrafresh à Arras (annexe 1) **[1,5 point]** ?
2. Quels sont les modes de croissance utilisés par le groupe français Bel aux États-Unis (annexe 2) **[1 point]** ?
3. Quelle est la principale cause à l'accroissement de l'effort d'internationalisation du groupe français Bel aux États-Unis (annexe 2) **[0,5 point]** ?
4. Quelles sont les modes de croissance utilisés par le groupe français Solina (annexe 3) **[2,5 points]** ?
5. Quelles sont les modalités d'internationalisation utilisées par le groupe français Solina (annexe 3) **[1 point]** ?
6. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société Paker la facture envoyée par la société Paker à la société Pâtisserie Michel Kremer (annexe 4). L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.
La société Paker, créée en 1993, est spécialisée dans la fabrication d'équipements industriels d'emballage, de conditionnement et de pesage.
La société Pâtisserie Michel Kremer, créée en 1994, est spécialisée dans la fabrication industrielle de pâtisseries et viennoiseries fraîches.
7. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société Pâtisserie Michel Kremer la facture envoyée par la société Paker à la société Pâtisserie Michel Kremer (annexe 4). On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après sa date d'émission. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.
8. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société Pâtisserie Michel Kremer la facture envoyée par la société Grand Moulin de Ballan à la société Pâtisserie Michel Kremer (annexe 5). On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après sa date d'émission. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.
La société Grand Moulin de Ballan, créée en 1981, est spécialisée dans la meunerie.
9. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société Pâtisserie Michel Kremer la facture envoyée par la société STEF Transport à la société Pâtisserie Michel Kremer (annexe 6). On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après sa date d'émission. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.
La société STEF Transport est spécialisée dans le transport de tout type de produit alimentaire, à température dirigée ou non.
10. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société ARGRU la facture envoyée par la société ARGRU à la société CORA HOUSSEN (annexe 7) **[1 point]**.
La société ARGRU, créée en 1992, est spécialisée dans la fabrication industrielle de pains, petits pains, viennoiseries et pâtisseries frais et surgelés.
La société Cora Houssen est un hypermarché à l'enseigne du groupe Cora.
11. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information comptable de la société CORA HOUSSEN la facture envoyée par la société ARGRU à la société CORA HOUSSEN (annexe 7). On supposera que cette facture est reçue et enregistrée deux jours après sa date d'émission. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.

12. Présenter le bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Expressions Aromatiques au 31/12/2013 (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie) **[4 points]**.

La société Expressions Aromatiques, créée en 2003, est spécialisée dans la conception et la fabrication d'arômes pour l'industrie agroalimentaire. Son siège social se situe à Mouans Sartoux (Alpes-Maritimes).

13. Présenter l'extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie) **[2,5 points]**.

La société Compagnie des Desserts, créée en 2008, est spécialisée dans la fabrication industrielle pour la restauration commerciale et collective. Son siège social se situe à Lézignan-Corbières (Aude).

1^{ère} remarque : Une valeur parenthésée se lit comme une valeur négative.

2^e remarque : Tout écart de + 3 ou - 3 euros entre le résultat d'exploitation du compte de résultat (ligne GG) et le résultat d'exploitation déterminé dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion est non significatif. Il s'explique par les arrondis pratiqués dans le compte de résultat.

14. Calculer le coefficient (avec deux décimales) de mesure du degré d'externalisation de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013 **[0,5 point]**.
15. Calculer le taux de croissance (avec deux décimales) du résultat d'exploitation de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013 **[0,5 point]**.

ANNEXE 1

Agroalimentaire : le belge Agrafresh plante ses salades à Arras Extrait, Olivier Ducuing, *Les Échos*, mercredi 24 septembre 2014

L'entreprise familiale belge Agrafresh investit dans l'agglomération de la ville d'Arras (Pas-de-Calais). La société Agrafresh, spécialiste des légumes frais et des salades prêtes à l'emploi, basée près de Bruges (Flandres Occidentales), a décidé de s'implanter sur la zone Actiparc, où elle mobilisera 8,5 millions d'euros pour construire une nouvelle usine. Il s'agira de la deuxième unité de production d'Agrafresh, dont le site historique est arrivé à saturation. Comme l'entreprise créée en 2001 par Jan Demarez exporte déjà 50 % de sa production en France, elle cherchait à se rapprocher de son marché, tout en assurant son approvisionnement auprès d'agriculteurs locaux, avec lesquels des contrats courant sur plusieurs années ont été signés.

Le permis de construire de ce projet de 17 000 m² est à l'étude. Les travaux, qui portent sur une usine de transformation et un bâtiment logistique sous température dirigée, devraient démarrer avant la fin de l'année, pour une mise en service d'ici à un an. Dans sa première phase, le site devrait employer 60 salariés. Mais la communauté urbaine d'Arras, qui négociait avec Agrafresh depuis deux ans et demi, a déjà gelé une réserve foncière de 2 à 3 hectares pour des extensions futures, et débloqué une subvention de 300 000 euros.

Agrafresh traite plus de 60 légumes différents, qu'elle lave, découpe et assemble, essentiellement pour la grande distribution, mais aussi l'industrie et la restauration collective. Elle est déjà référencée en marque de distributeur par Carrefour France. À un horizon de trois ans, la société Agrafresh se fixe pour objectif de doubler son chiffre d'affaires et sa production. Agrafresh emploie aujourd'hui 100 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros. L'unité d'Arras sera dimensionnée pour traiter 8 000 tonnes par an.

[...]

ANNEXE 2

Bel profite d'un engouement exceptionnel aux États-Unis

Les Échos, Marie-Josée Cougard, vendredi 3 octobre 2014

Pour le groupe français Bel, il s'agit du « *plus gros investissement jamais réalisé dans une usine* », explique Antoine Fiévet, P-DG de la société. Le groupe fromager basé à Lons-le-Saunier (Jura), qui produit les fromages La Vache qui rit, Babybel, Boursin et Kiri, n'a pas hésité à dépenser 112 millions d'euros dans la construction d'une troisième usine aux États-Unis, inaugurée cette semaine à Brookings (Dakota du Sud), l'une des terres traditionnelles d'élevage de vaches laitières. Entièrement dédiée à la fabrication de Mini Babybel, cette nouvelle usine couvre l'équivalent de quatre terrains de football. Elle est capable de produire 1,5 million d'unités chaque jour.

La marque Mini Babybel est devenue une véritable tocade [synonyme : passion, Ndr] aux États-Unis. C'est le plus gros marché mondial pour les Mini Babybel. La croissance des ventes s'est élevée à 24 % en 2013. Il faut dire que la marque a tout pour plaire, dans un pays où le *snacking* [littéralement le grignotage, Ndr] se veut désormais plus raisonnable que le classique paquet de chips, même allégées. D'ailleurs, le groupe Bel a décliné ses petits fromages en une multitude de saveurs spécialement conçues pour ses clients américains. Depuis bientôt dix ans, le groupe Bel profite d'un engouement exceptionnel outre-Atlantique. L'accélération des ventes est venue avec le livre *South Beach Diet* [éd. Rodal Books, 2005], publié par le cardiologue Arthur Agatston. Ce dernier recommande de manger une part de Vache qui rit par jour. Les ventes de The Laughing Cow (le nom de La Vache qui rit au pays de l'Oncle Sam), ont encore connu une croissance à deux chiffres (+ 15 %) en 2013. Boursin, dont le groupe Bel sous-traite la fabrication sur le territoire américain, connaît, lui, une petite baisse de forme. « *Rien d'inquiétant* », selon Antoine Fiévet, car c'est sans doute le résultat d'un moindre effort publicitaire sur la marque.

Cela n'empêche pas le groupe fromager français de nourrir de grandes ambitions aux États-Unis. Bel a l'intention de tripler son chiffre d'affaires pour atteindre 1 milliard de dollars d'ici à 2025. Des extensions de capacité ont été programmées dans l'usine de Brookings pour passer de 10 000 tonnes à 20 000 tonnes de Mini Babybel. Les autorités locales du Dakota du Sud ont « tout fait » pour aider Bel à réussir son implantation, en participant au financement de la station d'épuration de la nouvelle usine et en l'aidant à former le personnel recruté. Le groupe fromager français a réalisé un chiffre d'affaires global de 2,72 milliards d'euros en 2013, en hausse de 2,7 %. Bel possède 28 sites de production dans le monde.

ANNEXE 3

Solina fait la course au jambon sans nitrate de sodium

Stanislas Du Guerny, *Les Échos*, lundi 13 octobre 2014

La toute nouvelle usine du groupe Solina est implantée dans la zone d'activités de Bréal-sous-Montfort (Ille-et-Vilaine), près de Rennes. Un investissement de 13 millions d'euros pour une surface industrielle utile de 10 000 m², dans lesquelles seront mis au point des ingrédients culinaires salés, comme des marinades, des fonds de sauce ou des assaisonnements. « *La demande des consommateurs se porte de plus en plus sur des produits sains, sans ajouts chimiques* », explique Éric Terré, président de Solina, un groupe qui emploie 830 salariés.

Pour développer des ingrédients naturels, il s'inspire des compétences développées par les pays scandinaves. À sa filiale suédoise de production, Solina vient d'ajouter la société non cotée SKF Food (45 millions d'euros de chiffre d'affaires), basée au Danemark, dont l'acquisition de 100 % du capital est effective depuis le 1^{er} octobre dernier. Cette dernière conservera son autonomie, comme toutes les entreprises acquises par le groupe Solina. Comme Solina, la société danoise SKF Food fabrique des ingrédients pour les secteurs de la viande, de la charcuterie, des plats cuisinés et du *snacking*.

SKF Food fait la chasse aux additifs chimiques et allergènes. Le grand défi à court terme du groupe Solina – 10 sites de production et 10 centres de R&D – concerne le jambon. Vendu sous vide, il utilise comme principaux conservateurs des nitrates de sodium ou de potassium, afin de maintenir sa couleur rose et de lutter contre les bactéries. Associé à d'autres entreprises de la filière viande au sein du pôle de compétitivité Valorval [rappel : Un pôle de compétitivité réunit des entreprises, des organismes publics et privés de recherche et de formation autour de thématiques ciblées autour de l'innovation, Ndr], le groupe Solina travaille à un projet innovant dénommé *Meatic*, qui doit aboutir à un jambon sans additifs chimiques, tout en respectant la sécurité alimentaire. Ce projet est doté d'un budget de 4,3 millions d'euros.

Présent industriellement dans plusieurs pays européens, le groupe Solina exporte aussi ses solutions – un catalogue de près de 3 000 produits non standardisés – en Turquie, au Moyen-Orient et en Asie. Sa clientèle est formée d'industriels de l'agroalimentaire et de professionnels des métiers de bouche.

ANNEXE 4**Facture envoyée par la société PAKER à la société PÂTISSERIE MICHEL KREMER****PAKER**

5 avenue Gustave Eiffel
 ZA Chartres Gellainville
 28630 GELLAINVILLE
 N° tél. : 02.37.88.17.17
 N° fax : 02.37.30.18.88
 Code NAF : 2892A

N° facture	Date
2519	05/01/2015

PÂTISSERIE MICHEL KREMER

Les Narrons
 Zone Industrielle
 36200 ARGENTON-sur-CREUSE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
KRE1401	Machine d'emballage carton 300 packs / minute	2	47 000,00	94 000,00

TOTAL H.T.	94 000,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	94 000,00
TVA à 20,0 %	18 800,00
Montant T.T.C. en euros	112 800,00

Date d'échéance : 05/03/2015

Taux légal des pénalités en cas de paiement en retard : 0,12 %

ANNEXE 5

Facture envoyée par la société **GRAND MOULIN DE BALLAN** à la société
PÂTISSERIE MICHEL KREMER

GRAND MOULIN DE BALLAN

Le Grand Moulin
37510 Ballan-Miré
N° tél. : 02.47.53.00.15
N° fax : 02.47.53.47.23
Code NAF : 1061A

N° facture	Date
816	06/01/2015

PÂTISSERIE MICHEL KREMER

Les Narrons
Zone Industrielle
36200 ARGENTON-sur-CREUSE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Votre commande du 23/12/2014	Farine supérieure de blé	10 000 kg	10,82	108 200,00

TOTAL H.T.	108 200,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	108 200,00
TVA à 5,5 %	5 951,00
Montant T.T.C. en euros	114 151,00

Date d'échéance : 06/02/2015

Taux légal des pénalités en cas de paiement en retard : 0,12 %

ANNEXE 6

Facture envoyée par la société STEF TRANSPORT à la société PÂTISSERIE MICHEL KREMER

STEF TRANSPORT

Les Pièces de Chizay
37210 Parçay Meslay
N° tél. : 02.47.29.40.30
N° fax : 02.47.29.40.39
Code NAF : 4941A

N° facture	Date
5732	07/01/2015

PÂTISSERIE MICHEL KREMER

Les Narrons
Zone Industrielle
36200 ARGENTON-sur-CREUSE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
BL624082	Livraison pour votre compte de Ballan-Miré à Argenton-sur-Creuse	175 km	4,8	840,00

TOTAL H.T.	840,00
- REMISE %	
NET H.T.	840,00
TVA à 20,0 %	168,00
Montant T.T.C. en euros	1 008,00

Date d'échéance : 07/02/2015

Taux légal des pénalités en cas de paiement en retard : 0,12 %

ANNEXE 7**Facture envoyée par la société ARGRU à la société CORA HOUSSEN****ARGRU**

Zone Industrielle Krafft
 1 rue de Paris
 BP 70558
 67150 ERSTEIN
 N° tél. : 03.88.59.86.86
 N° fax : 03.88.59.86.80
 Code NAF : 1071A

N° facture	Date
64535	29/12/2014

Hypermarché CORA
 Zone commerciale Buhlfeld
 68019 Houssen Cedex

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
	Semaine du 22 au 27/12/2014			
BR100	Bretzels frais	4 000	0,45	1 800,00
BE300	Beignets frais	3 000	0,30	900,00

TOTAL H.T.	2 700,00
- REMISE 1,0 %	27,00
NET H.T.	2 673,00
TVA à 5,5 %	147,02
Montant T.T.C. en euros	2 820,02

Date d'échéance : 29/02/2015

Taux légal des pénalités en cas de paiement en retard : 0,12 %

ANNEXE 8

Extrait du plan de comptes commun aux différents enregistrements

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
213	Constructions
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
...	...
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
512	Banque
...	...
601	Achats de matières premières
602	Achats de matières consommables
604	Achats d'études et de prestations de services
607	Achats de marchandises
6091	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats de matières premières
6097	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats de marchandises
611	Sous-traitance (de technicité ou de capacité)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et de télécommunications
627	Services bancaires et assimilés
6333	Participation à la formation professionnelle continue
...	...
665	Escomptes accordés
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
7091	Rabais, remises, ristournes accordés sur ventes de produits finis
7097	Ra Rabais, remises, ristournes accordés sur ventes de marchandises
...	...
765	Escomptes obtenus
...	...

ANNEXE 9

Balance des comptes d'actif après inventaire de la société Expressions Aromatiques au
31/12/2013

Numéros des comptes	Intitulés des comptes	Soldes après inventaire	
		Débit	Crédit
205	Concessions, brevets et droits similaires	184 534	
211	Terrains	906 220	
213	Constructions	2 949 236	
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 979 224	
2182	Matériel de transport	261 109	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	259 446	
231	Immobilisations corporelles en cours	3 434 280	
2611	Autres participations	800 000	
275	Dépôts et cautionnements	1 329	
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires		124 342
2911	Provisions pour dépréciation des terrains		61 299
2813	Amortissements des constructions		1 755 402
2815	Amortissements des installations techniques, matériels, et outillages industriels		956 044
28182	Amortissements du matériel de transport		154 822
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique		195 072
311	Stocks de matières premières	778 720	
355	Stocks de produits finis	262 759	
3955	Provisions pour dépréciation des stocks de produits finis		14 817
411	Clients	2 297 246	
416	Clients douteux ou litigieux	2 072	
425	Personnel – Avances et acomptes	3 424	
438	Organismes sociaux – Produits à recevoir	1 588	
444	État – Impôts sur les bénéfices (crédit d'impôt compétitivité et emploi)	50 672	
4456	État – TVA déductibles	287 884	
4686	Débiteurs divers – charges à payer	13 364	
486	Charges constatées d'avance	96 920	
491	Provisions pour dépréciation des comptes de clients		2 072
503	Actions	1 500 000	
5121	Banque HSBC		89 773
5122	Banque CIC	612 976	
5903	Provisions pour dépréciation des actions		68 175

ANNEXE 10

Tableau de passage des comptes de la balance au bilan actif – tableau DGFIP n° 2050

POSTES DU BILAN (ACTIF)	INTITULÉS DES COMPTES	3
ACTIF IMMOBILISÉ		
Actionnaires : capital souscrit non appelé	109. Actionnaires : capital souscrit non appelé.	
Immobilisations incorporelles :		
Frais d'établissement	201-2801. Frais d'établissement.	
Frais de recherche et de développement	203-2803. Frais de recherche et de développement.	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	205-2805-2905. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.	
Fonds commercial	206-2906. Droit au bail ; 207-2807-2907. Fonds commercial.	
Autres	208-2808-2908. Autres immobilisations incorporelles.	
Avances et acomptes	237. Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles.	
Immobilisations corporelles		
Terrains	211-2811-2911. Terrains ; 212-2812. Agencements et aménagements de terrains (1).	
Constructions	213-2813. Constructions ; 214-2814. Constructions sur sol d'autrui (1).	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	215-2815. Installations techniques, matériel et outillage industriels.	
Autres	218-2818. Autres immobilisations corporelles.	
Immobilisations corporelles en cours	231-2931. Immobilisations corporelles en cours.	
Avances et acomptes	238. Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles.	
Immobilisations financières		
Participations	261-2961. Titres de participation (2) ; 266-2966. Autres formes de participation.	
Créances rattachées à des participations	267-2967. Créances rattachées à des participations (2) ; 268-2968. Créances rattachées à des sociétés en participation.	
Autres titres immobilisés	271-2971. Titres immobilisés (droit de propriété) ; 272-2972. Titres immobilisés (droit de créance).	
Prêts	274-2974. Prêts.	
Autres	275-2975. Dépôts et cautionnements versés ; 276-2976. Autres créances immobilisées.	
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en cours		
Matières premières et autres approvisionnements	31-391. Matières premières et fournitures ; 32-392. Autres approvisionnements.	
En cours de production (biens)	33-393. En cours de production de biens.	
En cours de production (services)	34-394. En cours de production de services.	
Produits intermédiaires et finis	35-395. Stocks de produits.	
Marchandises	37-397. Stocks de marchandises.	
Avances et acomptes versés sur commandes	4091. Fournisseurs. - Avances et acomptes versés sur commandes.	
Créances		
Créances clients et comptes rattachés (3)	411-491. Clients (2) ; 413. Clients. - Effets à recevoir (4) ; 416. Clients douteux ou litigieux ; 417. Créances sur travaux non encore facturables ; 418. Clients. - Produits non encore facturés.	
Autres	4096. Fournisseurs. - Créances pour emballages et matériels à rendre ; 4098. Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus ; 425. Personnel. - Avances et acomptes ; 428. Personnel. - Produits à recevoir (5) ; 438. Organismes sociaux. - Produits à recevoir (6) ; 441. Etat. - Subventions à recevoir ; 443 D. Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux ; 444 D. Etat. - Impôts sur les bénéfices (7) ; 445 D. Etat. - Taxes sur le chiffre d'affaires (8) ; 448. Etat. - Produits à recevoir (9) ; 451 D. Groupe ; 455 D. Associés. - Comptes courants ; 456 D. Associés. - Opérations sur le capital (10) ; 458 D. Associés. - Opérations faites en commun et en GIE ; 462. Créances sur cessions d'immobilisations (11) ; 465. Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement ; 467. Autres comptes débiteurs ; 468. Divers. - Produits à recevoir ; 478 D. Autres comptes transitoires ; 496. Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers.	
Capital souscrit – appelé, non versé	4562. Apporteurs. - Capital appelé, non versé.	
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres	502. Actions propres (12).	
Autres	503. Actions (12) ; 504. Autres titres conférant un droit de propriété ; 505. Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle ; 506. Obligations ; 507. Bons du Trésor et bons de caisse à court terme ; 508. Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées ; 590. Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement.	
Disponibilités		
	511. Valeurs à l'encaissement ; 512 D. Banques (13) ; 514. Chèques postaux ; 515. « Caisses » du Trésor et des établissements publics ; 516. Agents de change ; 517 D. Autres organismes financiers (13) ; 518. Intérêts courus (à recevoir) (14) ; 53. Caisse ; 54. Régies d'avances et accreditifs.	
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	486. Charges constatées d'avance.	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	481. Charges à répartir sur plusieurs exercices.	
Primes de remboursement des obligations	169. Primes de remboursement des obligations.	
Écarts de conversion actif	476. Différences de conversion. - Actif.	

ANNEXE 11

Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société Compagnie des Desserts au 31/12/2013

AGREMENT DGFIP C5114.10013

DGFIP N° 2052 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France – <http://www.sage.fr>

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : COMPAGNIE DES DESSERTS Néant <input type="checkbox"/>									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 830 619	FB	8 732 451	FC	41 563 070	27 286 627	
	Production vendue } biens *	FD			FE		FF		
		FG	1 379 833	PH	35 920	FI	1 415 753	4 268 742	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	34 210 452	FK	8 768 372	FL	42 978 824	31 555 369	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	64 790	13 560	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	28 011	426	
	Autres produits (1) (11)					FQ	435 390	354 437	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	43 507 015	31 923 792
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	25 626 910	23 920 412	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	144 246	79 650	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	52 875	63 270	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(25 486)	(17 272)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 119 944	2 693 591	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	426 540	223 266	
	Salaires et traitements*					FY	4 571 982	1 491 520	
	Charges sociales (10)					FZ	2 011 803	649 690	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	209 191	197 651
							GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	45 764	123 628
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	501 681	357 923
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	40 685 449	29 783 329	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 821 566	2 140 462	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	81 000	45 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	952 121		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	1 537		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 034 658	45 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 419 842	1 882 361	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	258 186	331 998	
	Différences négatives de change					GS	412		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 678 440	2 214 359	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 643 782)	(2 169 359)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	177 783	(28 896)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 12 à compléter et à restituer avec la copie
Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Expressions Aromatiques au
31/12/2013

cerfa N° 10937 * 16
 Formulaire obligatoire Article 55 A
 du code général des impôts

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2014
 @internet-DGFIP

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text"/>	
Adresse de l'entreprise _____		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>	
Numéro SIRET * <input type="text"/>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT		AU
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières * BH		BI
	TOTAL (II) BJ		BK
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	
En cours de production de biens BN			BO
En cours de production de services BP			BQ
Produits intermédiaires et finis BR			BS
Marchandises BT			BU
Avances et acomptes versés sur commandes BV			BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY
	Autres créances (3) BZ		CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
	Disponibilités CF		CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI
	TOTAL (III) CJ		CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
			IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 136 014

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 13 à compléter et à restituer avec la copie
Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société Compagnie des
Desserts au 31/12/2013

Éléments de calcul	Montant
Ventes de marchandises	
Achats de marchandises	
Variation de stock de marchandises	
= Marge commerciale	
Production vendue	
Production stockée	
Production immobilisée	
= Production de l'exercice	
Marge commerciale	
Production de l'exercice	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	
= Valeur ajoutée produite	
Valeur ajoutée produite	
Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
= Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	